

## BONNAY

# Tout savoir sur les composteurs

Les habitants volontaires ont reçu un composteur à prix réduit. Reste à présent à s'en servir correctement.



Une réunion s'est tenue en mairie en présence de Jean Delabroye, le vice-président de la communauté de communes, laquelle conduit cette opération pilote.

**L**e composteur doit surtout être installé sur la terre, du paillage ou des écorces. Il ne doit être ni trop sec ni trop humide et il faut alterner les couches des différents éléments compostés. On peut l'aérer en y créant des puits avec une barre de fer. Il est déconseillé d'y mettre les restes de viande ou de poissons qui attireraient les rongeurs. »

Delphine Dussaillant, ambassadrice du tri au sein de la communauté de communes Val de Somme, était au centre d'une réunion d'information organisée en mairie

pour toutes les personnes intéressées sur le compostage et pour définir une charte de l'éco-citoyen.

Elle ne manque pas d'exemples quand elle évoque le mauvais usage du tri sélectif : des pièces automobiles, des bouteilles de verre pleines ou des couches bébé trouvés dans les bacs jaunes.

### Réduire le poids et le volume des collectes des déchets

Présent à cette réunion, Jean Delabroye, président de la commis-

sion environnement à la communauté de communes, a rappelé que le tri journalier des déchets devait se comprendre d'une façon globale. « Nous avons tous encore de gros efforts à faire dans le tri sélectif où les erreurs de tri sont encore trop importantes et l'usage de composteur doit participer à ce geste éco-citoyen. Le bon usage d'un composteur peut réduire de façon significative le poids et le volume des collectes d'ordures ménagères et fait partie des solutions à trouver pour l'avenir », a-t-il précisé.

Les participants ont reçu une documentation sur l'art du compostage et ont posé beaucoup de questions pertinentes : où faut-il installer son composteur, comment y ajouter les différents déchets, son entretien.

Une information sera distribuée dans tout le village avec le nom et les coordonnées des « Maîtres composteurs, personnes ressources du village pour aider à la mise en place de cette opération et répondre aux besoins des usagers. La commune installera également des composteurs près des jardins communaux et au cimetière avec des panneaux d'information.

Le terreau récupéré servira à amender les parterres et bacs de fleurs du village.